

Synthèse du diagnostic du Plan climat-air-énergie territorial du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne

Qu'est-ce qu'un PCAET ?

Le **PCAET** est un projet territorial de développement durable, à la fois stratégique et opérationnel.

Il prend en compte la problématique **climat-air-énergie** autour de plusieurs axes d'actions :

- Adaptation au changement climatique
- Réduction des émissions de GES
- Sobriété énergétique
- Qualité de l'air
- Développement des énergies renouvelables

Le PCAET est un document **territorial** et **fédérateur** qui porte sur toutes les activités et tous les acteurs. Il est mis en place pour une durée de **6 ans**. Le PCAET comprend un diagnostic territorial, une stratégie et un programme d'actions.

Sur le territoire, les 4 Communautés de communes ont confié l'élaboration de ce Plan climat au PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne.

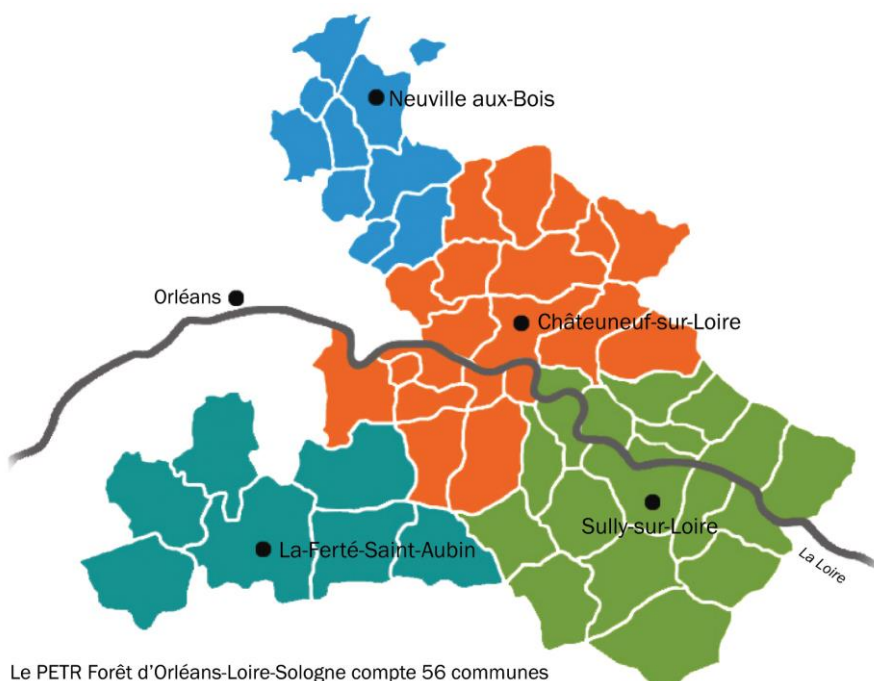
Le territoire



101 000 habitants



56 communes



Le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne compte 56 communes réparties dans 4 communautés de communes :

Communauté de communes de La Forêt

Communauté de communes des Loges

Communauté de communes du Val de Sully

Communauté de communes des Portes de Sologne

Le diagnostic climat air énergie

Réalisé par le bureau d'études BL Evolution

BL
évolution

Un territoire très consommateur en énergie...



Par habitant

37,9 MWh/an

Région Centre Val de Loire :
27,5 MWh/an

France :
28 MWh/an

La consommation d'énergie finale du territoire (en 2018) est de **3 767 GWh**, soit 37,9 MWh / habitant / an.

Les secteurs les plus consommateurs en énergie sont l'**industrie**, le **résidentiel** et les **transports**. L'industrie représente près de la moitié de la consommation énergétique du territoire.

Les énergies fossiles représentent **60 %** de la consommation d'énergie du territoire.



Industrie
38 %



Résidentiel
26 %



Transports
25 %



... mais un fort potentiel de production d'énergies renouvelables

Le territoire produit **500 GWh** d'énergie primaire issue de sources renouvelables, soit **13 %** de l'énergie qu'il consomme.

Le **bois-énergie** est l'énergie renouvelable principale du territoire avec **98 %** de la production d'EnR.



Fort potentiel :

- Méthanisation
- Géothermie
- Bois énergie
- Récupération de chaleur

	Production 2016 (GWh)
Photovoltaïque	2,97
Biomasse électrique	0,92
Géothermie	8,5
Biomasse thermique	487
Solaire thermique	0,76
Production totale d'EnR	500 GWh



L'industrie et le transport routier : deux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre

Le territoire du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne a émis **674 234 tonnes équivalent Co₂** de gaz à effet de serre (GES) en 2016, soit **6,8 tonnes eq. Co₂ / habitant**.

Les émissions moyennes sont légèrement inférieures à la moyenne régionale (7,6) et à la moyenne nationale (7,2).

Les secteurs de l'**industrie** et du **transport routier** sont les plus émetteurs de GES sur le territoire. Toutefois, on note une disparité entre les 4 communautés de communes : alors que le secteur le plus émetteur est le transport pour la CC de la Forêt, la CC des Loges et la CC des Portes de Sologne, l'industrie représente 50 % des émissions de GES pour le Val de Sully.



Par habitant

6,8 tonnes éq. CO₂/an



Transports 37 %



Industrie 19 %



Résidentiel 16 %



Agriculture 13 %



Des émissions de GES compensées par une bonne séquestration carbone

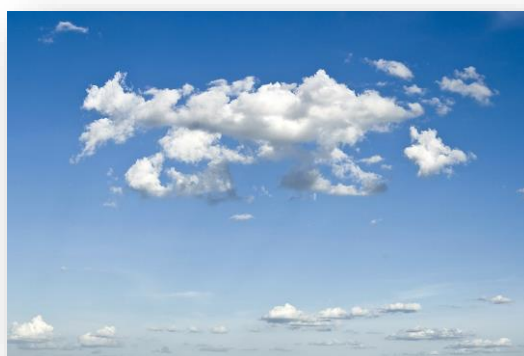


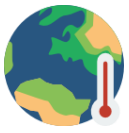
Grâce à sa large couverture forestière, le territoire a de bons résultats en termes de séquestration carbone. A l'échelle du PETR, la séquestration annuelle de Co₂ s'élève à **466 000 tonnes équivalent Co₂** soit **69 %** des émissions de GES du territoire (contre 15 % au niveau national).



Une qualité de l'air à surveiller

La qualité de l'air du territoire est à surveiller, notamment en ce qui concerne les **particules fines** (issues par exemple du résidentiel et des procédés industriels). La concentration à l'**ozone** dépassent parfois les seuils de l'OMS. Il n'y pas de grande disparité entre les différentes communes du territoire.





Un territoire vulnérable aux conséquences du dérèglement climatique

Quel climat pour le PETR à horizon 2070 ?



Température moyenne
+ 4,2°C



En hiver :



Température : **+ 3,6 °C**



Précipitat° : **+ 36 mm de déc à fév.**



Vagues de chaleur : **+ 37 jours**



Besoin de chauffage : **- 38%**



En été :



Température : **+ 6 °C**



Précipitat° : **- 50 mm de juil. à oct.**



Vagues de chaleur : **+ 20 jours**



Besoin de froid : **x 4,4**



Température > 25 ° C : **+ 42 jours**



Les grands enjeux par secteur

Mobilité

- Développer l'intermodalité
- Inciter les entreprises à faire des plans de mobilité
 - Ligne ferroviaire Orléans-Châteauneuf
 - Diminuer besoins de déplacements vers la métropole

Agriculture et forêt

- Promouvoir pratiques agricoles alternatives
- Favoriser circuits de proximité
- Poursuivre développement filière bois
 - Développer la méthanisation
 - Augmenter résilience des cultures

Economie locale

- Accompagner les entreprises dans la transition écologique
- Valoriser les friches industrielles
- Développer le tourisme durable
- Favoriser l'économie circulaire
 - Promouvoir les tiers lieux

Bâtiment et habitat

- Sensibiliser à la sobriété des usages
- Développer énergies décarbonées
 - Limiter l'artificialisation des sols
- Améliorer performance énergétique du tertiaire
 - Réhabilitation du parc ancien

Pour plus d'informations :

Mathilde KERRIEN - Chargée de mission transition écologique
planclimat@petrforetorleans.fr
 02 38 46 84 40